



Mairie
6 rue de la mairie
35380 Saint Péran
02.99.06.86.91
mairie-saint-peran@wanadoo.fr

Date 09/12/2020	Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
---------------------------	---

Nb conseillers En exercice	8	L'an deux mil vingt, le neuf décembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de St Péran s'est réuni sous la présidence d'Isabelle Goven, maire.
Présents	7	
Votants	7	

Présents	Goven Isabelle, maire Thomas Éric, 1 ^{er} adjoint Guilmain Estelle, 2 ^{ème} adjointe Et les conseillers : Berhault Antoine, Legigan Christopher, Lesage Franck, Merel Gildas.
Absents	Duval Arnaud
Procurations	/
Secrétaire	Merel Gildas
Convocation	04/12/2020

Cette réunion n'a pas nécessité de délibération.

Questions abordées

- Présentation du service jeunesse de l'Interval et du service Info Jeunesse de la Communauté de communes

* *Interval* : Marine LE CARS, coordinatrice Jeunesse, présente les activités mises en place dans le cadre de l'Interval. L'espace jeunes est ouvert le vendredi soir de 18 h 30 à 21 h. Il accueille les jeunes de 11 ans à 18 ans. C'est une structure de loisirs, ludique et éducative, qui propose des activités sportives, culturelles, manuelles, des sorties... les jeunes s'approprient le local selon l'esprit d'une petite maison à tenir et sont libres de modifier l'aménagement...

Accompagnés d'un animateur, c'est aux jeunes de créer leur programme d'animation afin de devenir acteurs de leurs loisirs.

Des sorties ludiques aux concours photos ou de cuisine, des animations sportives aux spectacles, il y en a pour tous les goûts ! Il s'agit aussi et surtout d'un lieu de rencontres, d'échanges... puisqu'un Espace Jeunes, c'est aussi l'occasion de faire connaissance avec des jeunes des autres communes, grâce aux activités intercommunales...

* *CCB* : Charlotte Le Dréau, chargée du Service Info Jeunesse (SIJ) de la Communauté de communes présente le service :

Le SIJ est un lieu d'information destiné aux 11- 30 ans. Le SIJ est ouvert aux collégiens, aux lycéens, aux étudiants, aux parents, aux associations...

On y trouve des infos sur...

- Se former : s'informer sur les métiers et les formations, trouver un stage
- Travailler : trouver un job, créer son entreprise
- Sortir/découvrir : loisirs, sport, culture
- Partir à l'étranger
- Prendre soin de soi : vie affective et sexuelle, sensibilisation aux conduites à risques, mal-être

- Se loger : trouver un logement, s'installer, gérer son budget
- Connaître ses droits

Horaires à Plélan-le-Grand : le mercredi de 10 h-13 h (sur rendez-vous) & 14 h-18 h et le vendredi de 14 h-18 h.

- Espace jeunes

Les travaux vont commencer en janvier 2021. Une première réunion avec les entreprises a eu lieu à la Gonelle le 2 décembre afin de signer les marchés publics.

- Logements communaux

Un devis pour changer les radiateurs a été demandé. Ceux, en place actuellement, sont vétustes et énergivores. Afin de pouvoir valider ces travaux, un 2^{ème} devis doit être sollicité.

Dans le cadre de l'amélioration des logements, la Communauté de communes attribue une aide de 30 % pour chaque logement avec un plafond de 3 000 €.

- Communauté de communes de Brocéliande :

* *Commissions communautaires* : les élus qui assistent aux commissions communautaires présentent les thématiques abordées et l'avancée des travaux correspondants.

* *Modification des statuts* : La communauté de communes a pris, en partie, la compétence « Mobilités ». Dans ce cadre il est prévu une convention avec la région qui exerce actuellement la compétence dans sa totalité. Cette convention devrait permettre à la CCB de mettre en place les liaisons inter-bourgs cyclables et développer des aires de covoiturages.

- Rapport d'activités de Bruded :

Bruded est un réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable. Elles ont une même volonté d'avancer ensemble pour aller plus vite sur les chemins de la transition énergétique, écologique et sociale.

Conscientes de la nécessité d'avoir une approche territoriale et transversale de tous ces enjeux, le réseau a décidé de s'ouvrir aux intercommunalités. L'association, créée en 2005, compte aujourd'hui plus de 170 communes et 3 communautés de communes sur la Bretagne et la Loire Atlantique.

L'association répond aux communes adhérentes par

- l'accompagnement et le suivi de projets des adhérents,
- la réalisation de documents de mutualisation et fiches projets,
- les visites et les rencontres qu'elle organise.

- Commissions municipales et conseil municipal : rôle de chaque entité

Le conseil municipal peut demander aux commissions municipales d'examiner des questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres (article L. 2121-22 du CGCT). Elles portent sur des affaires d'intérêt local dans les domaines les plus divers : social, urbanisme, environnement, habitat, ...

Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Les commissions municipales n'ont aucun pouvoir décisionnel.

Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

De plus, il est également possible de faire appel à des personnes qualifiées hors conseil municipal selon leurs compétences. Dans ce cas, on emploie le terme de "commissions extra-municipales" ou de "comité consultatif". En résumé, les commissions municipales proposent... le conseil municipal décide.

- Vœux 2021

Une vidéo va être réalisée pour présenter les vœux du conseil municipal aux habitants. Comme les années passées, une carte de vœux sera envoyée aux partenaires communaux.

Élus	Signature	Élus	Signature
GOVEN Isabelle		LEGIGAN Christopher	
BERHAULT Antoine		LESAGE Franck	
DUVAL Arnaud	Absent	MEREL Gildas	
GUILMAIN Estelle		THOMAS Éric	